



Chers Amis, Catéchistes, Animateurs, Accompagnateurs
Cher(e)s Assistantes paroissiales
Chers Confrères

Prescriptions pour la catéchèse 20 novembre 2020

Un communiqué diocésain du 27 octobre demandait, face à l'urgence sanitaire, que tout rassemblement catéchétique soit suspendu. Il donnait comme échéance la date du 19 novembre pour une nouvelle réévaluation de cette mesure. Plusieurs ont interpellé le Service diocésain pour savoir ce qu'il en était et s'il était permis désormais de reprendre la catéchèse en présentiel.

La situation sanitaire de notre pays, en particulier de notre province, si elle est en voie d'amélioration, n'en demeure pas moins critique et les règles de vie en société édictées par nos gouvernements vont dans le même sens : limiter autant que faire se peut les rassemblements, les déplacements et les brassages de population. En revanche les écoles ont repris mais selon le code rouge, c'est-à-dire le plus strict.

Les bonnes questions à se poser sont donc celles-ci : qu'est-ce qui est permis en matière de catéchèse et qu'est-ce qui est souhaitable ?

Après avoir consulté les documents officiels (notamment le Moniteur belge du 1/11, article 8, § 1 et 5) et pris l'avis des autorités diocésaines et de l'équipe vicariale, on peut donner les réponses suivantes :

- Au moins jusqu'au 13 décembre inclus, les rassemblements catéchétiques et autres de plus de 4 personnes âgées de plus de 12 ans ne sont pas autorisés. Les réunions en présentiel de catéchistes ainsi que les réunions de parents sont donc prohibées.
- Les rassemblements catéchétiques d'enfants de moins de 12 ans sont autorisés¹, mais seront organisés avec la plus grande précaution et dans le respect strict des normes

¹ On notera toutefois qu'en certains lieux, des ordonnances de police ont été émises par les bourgmestres qui interdisent même les rassemblements des moins de 12 ans. C'est le cas, à notre connaissance, par exemple, à Herve et à Verviers. Il va de soi que là la reprise éventuelle de la catéchèse est suspendue à l'abrogation de ces arrêtés.

sanitaires déjà énoncées dans le document « Consignes pour la catéchèse en déconfinement progressif » du 2 septembre, à savoir :

- ✓ Le nombre maximal est de 50 enfants, même s'il vaut mieux privilégier les plus petits groupes. Si la chose est possible dans la constitution de groupes, on évitera les brassages de population regroupant en priorité les enfants fréquentant les mêmes écoles.
 - ✓ Le port du masque est obligatoire pour les adultes encadrant l'activité, elle est facultative pour les enfants.
 - ✓ On veillera à la désinfection des mains à l'arrivée dans les locaux et plus si nécessaire.
 - ✓ Seuls les adultes nécessaires à l'encadrement de l'activité (catéchistes) peuvent y être présents. Les parents ne peuvent donc pas être associés.
 - ✓ La distance sociale doit être respectée entre adultes et enfants, pas nécessairement entre les enfants.
 - ✓ On privilégiera les locaux de grandes dimensions (salle paroissiale, église) ; les rassemblements au domicile privé du catéchiste sont proscrits. On privilégiera les activités de plein air (elles sont « fortement conseillées »!). On aérera largement les locaux utilisés.
 - ✓ Et trois recommandations déjà énoncées
 - ❖ Pour éviter les échanges de matériel (plumier, bics...), demandez à chaque enfant de venir avec le nécessaire.
 - ❖ Limitez les distributions en tout genre (papiers, objets divers...). Si vous le faites ; faites-le avec prudence : gants ou mains désinfectées.
 - ❖ Si une collation est nécessaire, invitez les enfants à venir avec leur en-cas. Si vous souhaitez donner quelque chose, évitez les fabrications locales et privilégiez les denrées en emballages individuels et distribuez-les avec prudence : gants ou mains désinfectées.
- Les séjours avec nuitées (retraites) sont, pour le moment, interdits.

TOUTEFOIS

Il est bon de noter que, si la reprise de la catéchèse des enfants en présentiel est légale, elle n'est néanmoins, à ce stade, pas une obligation et peut-être n'est-elle pas – pasteurs et équipes catéchétiques en jugeront – tout simplement judicieuse.

S'il est vrai qu'à nos yeux la transmission de la foi et l'annonce de l'Évangile sont des éléments importants de l'existence humaine et chrétienne, on peut se demander s'il y a vraiment urgence, au vu de la situation sanitaire déjà évoquée, de reprendre les rassemblements catéchétiques. N'est-on pas trop obnubilé par la perspective d'une catéchèse à finir, de nombre de rencontres à honorer, de bagage à donner absolument comme une sorte de programme scolaire à avoir achevé avant d'autoriser l'accès à tel ou tel sacrement ou même de « lâcher les enfants dans la vie » ? La catéchèse n'est-elle pas plutôt une école buissonnière où l'on apprend, certes, mais en cheminant doucement et

longuement au pays de Dieu pour en devenir les familiers ? Et cela ne se compte guère en termes de d'heures, de chapitres, de devoirs ou de programmes ! Enfin, favoriser une catéchèse à la maison, n'est-ce pas revenir à un des fondamentaux de la transmission de la foi en considérant la famille comme le premier lieu d'éveil à la foi et de son mûrissement ?

Peut-être y a-t-il une certaine sagesse à postposer la reprise des catéchèses en présentiel. Pensons également à de nombreux catéchistes plus âgés qu'il ne s'agirait pas d'exposer à quelque danger de contamination ! La plus grande prudence s'impose quoi qu'il en soit ! Retarder la reprise de quelques semaines ou mois pourrait être considérée comme une attitude prudentielle avisée.

Sans doute faut-il dès lors redoubler de cette créativité et de cette audace auxquelles le Saint-Père nous invite souvent. Car suspendre les rassemblements catéchétiques ne veut pas dire renoncer à toute initiative en la matière ! Au contraire. Dans de nombreux domaines de notre société, en particulier à l'école, on déploie des trésors d'imagination pour inventer de nouvelles manières de remplir sa mission. La catéchèse n'échappe pas à ce défi. Beaucoup, dans notre diocèse, font déjà preuve d'une telle inventivité. Quelques pistes seront données en vrac à la fin de ce document. N'ayons pas peur de partager nos expériences, à faire connaître nos bons trucs et ficelles.

La catéchèse continue... mais sous d'autres formes ! L'accompagnement continue... mais en d'autres modalités. Notre enthousiasme à imaginer et à proposer de nouvelles manières pour tisser des liens de communauté et faire découvrir le Christ et sa Parole de Vie témoignera de l'importance que la chose revêt à nos yeux. Et cet effort pourrait bien s'avérer plus fécond qu'il n'y paraît parce que nous n'aurons pas seulement pallié à une situation de crise à coup de rustines et d'ersatz mais parce que nous aurons fait confiance à la vitalité innovante de l'Esprit qui, sans cesse, ouvre pour l'Église des chemins inédits.

« Comme dit Dieu à Abraham : " *Va vers le pays que je te montrerai* " (Gn 12, 1). En français courant : " *En avant ! Marche !* " Il s'agit de quitter un terrain connu, la ville d'Our, pour aller vers une périphérie, un pays inconnu. À nous aussi le Seigneur demande d'aller vers des terrains inconnus. » (Mgr JP Delville, Lettre pastorale, oct 2019)

Quels que soient les choix qui sont les vôtres, vivez dans la confiance et l'espérance.
Prenez soin de vous et des vôtres.

Fraternellement

Olivier Windels, Vicaire épiscopal



Quelques bonnes idées... pour féconder vos imaginations.

Autour de Noël

- Inviter à passer à l'église (église ouverte !) pendant le temps de Noël ; on y trouve la crèche et un dépliant (production CIPL, bientôt disponible) permettant de contempler et de prier devant la crèche.
- Proposer pour Noël de dessiner (ou colorier) une crèche pour l'afficher à sa fenêtre ; envoyer à la paroisse une photo de sa façade.
- Pendant les soirs du temps de Noël, faire allumer une bougie à la fenêtre de sa maison ; fournir une prière pour l'allumage quotidien.
- Demander à chaque famille de découper une étoile sur du papier et d'y écrire un message « lumière », de la joie de Noël ou simplement le prénom de ces « créateurs »... Prévoir une boîte dans l'église du village pour déposer ces étoiles. Ces étoiles seront suspendues à une corde tendue dans l'église le temps de Noël. C'est une manière de rendre présent tous les « absents ».
- Si la paroisse installe un (ou plusieurs) sapin(s) de Noël devant l'église, chacun pourrait venir déposer sa boule de Noël décorée
- Demander à chaque enfant, aux familles à créer une carte de vœux. A déposer à l'église. Elles pourront être distribuées aux personnes isolées, seules de nos paroisses.

Autres pistes

- Les enfants (familles) sont invités à passer à l'église n'importe quand (église ouverte !) ; ils y trouvent un sachet dans lequel se trouvent des éléments pour un parcours dans l'église ou la ville : questions, petits jeux, bricolages, défis...
- Déposer un petit mot à l'intention des enfants dans leur boîte aux lettres.
- Envoyer un mail aux parents en leur disant qu'on ne les oublie pas.
- Proposer aux enfants et aux parents un petit quelque chose à faire à la maison en attendant la reprise du caté en présentiel (un dessin à colorier, une vidéo à regarder sur youtube, un bricolage etc). cf. les outils « Vivre le caté à la maison » du Vicariat.
- Pour stimuler les enfants et les parents, publier sur le site internet de l'Unité pastorale ou sur les réseaux sociaux les photos de leurs réalisations.
- Déposer à l'église (église ouverte !) un colis surprise pour chaque enfant dans lequel il y aurait une activité KT à vivre en famille.
- Proposer une balade en famille vers un lieu « spirituel » au sein de l'UP (une église ou chapelle ouverte, une potale, une croix ...). A l'endroit indiqué, une surprise pour les enfants aura été préalablement déposée.
- Transformer la rencontre prévue initialement en intérieur en une rencontre à l'extérieur sous forme d'une balade, d'un jeu de pistes, d'un jeu à postes...
- Une vidéo destinée aux parents dans laquelle on reprendrait un développement du thème (plus adulte) et des pistes pour accompagner leur enfant avec aussi des témoignages par exemple pour le "comment prier avec nos enfants en famille"
- Pour les parents qui ne disposent pas d'adresse mail, on pourrait envoyer par courrier postal ou déposer dans les boîtes aux lettres. Pour ces derniers qui ne sont quand même pas très nombreux, on pourrait réaliser pour les vidéos un CD.

- On pourrait aussi permettre aux parents via mail, téléphone ou autre de poser des questions...
- Les jeunes ont via la plateforme des écoles (primaires) une adresse mail. Demander aux parents l'autorisation de les récupérer et ainsi de garder par mail le contact.
- Créer une adresse WatsApp ainsi (à moindre coût) on pourrait leur mettre un lien avec le texte d'Évangile, une maxime, une prière... ; leur demander de faire un dessin illustrant l'Évangile du dimanche... (cela marche nous l'avons fait dans notre unité).
- Pour garder la catéchèse en virtuel... Théobule pour les petits.
- Et pourquoi pas, pour un petit groupe, inviter à une vidéo-rencontre ?! Certains procédés sont extrêmement simples à utiliser pour celui qui invite comme pour les participants... Et puis il y a, à n'en pas douter, dans votre environnement un quelqu'un qui maîtrise ces techniques !
- ...

Et si vous avez d'autres idées, d'autres expériences, communiquez-les nous, nous nous ferons un plaisir de mettre cette liste à jour et de vous la transmettre.

Si ce n'est déjà fait abonnez-vous à notre site (www.annoncerlevangile.be) (sur la page d'accueil, à droite « Suivez ce site ! »), vous serez ainsi tenu régulièrement au courant de nos nouvelles propositions.

